

Points de chute (matin)

Sport-études et Concentrations sportives et artistiques

Définition d'un point de chute :

Un point de chute est un arrêt d'autobus pour des élèves fréquentant certains projets pédagogiques particuliers. Veuillez noter qu'il n'y a pas de distance de marche maximale entre la résidence de l'élève et son point d'embarquement. Le déplacement jusqu'au point de chute est sous la responsabilité du parent ou du répondant.

Le parent ou le répondant doit être présent à l'heure d'arrivée de l'autobus le matin.

Projet pédagogique particulier	Secteur	Heure d'embarquement <i>(Il pourrait y avoir des légers ajustements d'ici la rentrée scolaire)</i>	Véhicule
Sport – études Concentrations Sportives et artistiques	<u>Falardeau</u>	École Saint-David : Embarquement à 6h30	#124
	<u>Saint-Honoré</u>	École La Source : Embarquement à 6h45 Coin du rang Saint-Marc : Embarquement à 6h48	#124
	<u>Saint-Fulgence</u>	École Mont-Valin : Embarquement à 6h40 Dépanneur Roger : Embarquement à 6h42	#123
	<u>Chicoutimi-Nord</u>	École La Carrière : Embarquement à 6h42 École Ste-Claire : Embarquement à 6h46 École Vanier : Embarquement à 6h55	#144
		École des Quatre-Vents : Embarquement à 6h55	#124
		Coin Justine/Tadoussac : Embarquement à 6h50 Coin Tadoussac/Boréal : Embarquement à 6h54 Coin Olier/Diana : Embarquement à 6h56	#123
		École N-D-R : Embarquement à 7h00	

Points de chute (matin)

Sport-études et Concentrations sportives et artistiques

	<u>Chicoutimi</u>	École Saint-Cœur-de-Marie : Embarquement à 6h55	#127
		École de la Pulperie : Embarquement à 7h00	
		Rang St-Martin : Embarquement à 6h45	
		Chemin des Villas : Embarquement à 6h50	#337
		École Saint-Denis : Embarquement à 7h00	
		Rang Saint-Joseph : Embarquement à 6h45	#A13
	Dépanneur Claudin Dassylva : Embarquement à 7h05		
	<u>Laterrière</u>	École Notre-Dame : Embarquement à 7h15	#A15
	<u>La Baie</u>	École Saint-Joseph : Embarquement à 6h40	# A15